

## 414766-2026 - Mise en concurrence

France – Services de contrôle légal des comptes – Mission légale de commissariat aux comptes pour le Groupe RATP - Mandat exercices 2027 à 2032

OJ S 115/2026 17/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

### 1. Acheteur

---

#### 1.1. Acheteur

Nom officiel: RATP

Adresse électronique: [amal.saki@ratp.fr](mailto:amal.saki@ratp.fr)

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer

### 2. Procédure

---

#### 2.1. Procédure

Titre: Mission légale de commissariat aux comptes pour le Groupe RATP - Mandat exercices 2027 à 2032

Description: Le présent avis vise à mettre en place un accord-cadre à bons de commandes, multi attributaires, sans quantité minimale et avec quantité maximale, ayant pour objet la réalisation de la mission légale de commissariat aux comptes du Groupe RATP et de ses filiales, en France et à l'étranger, au titre des exercices comptables 2027 à 2032. La quantité maximale de l'accord-cadre a été déterminée sur la base du périmètre prévisionnel des entités entrant dans le champ des missions de commissariat aux comptes du Groupe RATP, soit un maximum de 113 entités réparties en France et à l'étranger. Le marché sera attribué à deux Titulaires. La mission générale de commissariat aux comptes comporte : - Une mission d'audit conduisant à la certification : • des comptes consolidés et des informations en matière de durabilité (CSRD) consolidées du Groupe RATP • des comptes sociaux de l'EPIC RATP (incluant les comptes dissociés de ses établissements comptablement séparés) • des comptes consolidés et sociaux de la filiale RATP Dev et de ses filiales en France et à l'international • des comptes consolidés et sociaux de la filiale CAP IDF et de ses filiales en France, • des comptes sociaux des autres filiales. - De façon transverses : • Les missions complémentaires aux missions de certifications (évolutions et interprétations normatives, etc.) ; • Les missions entrant dans le périmètre des services annexes au commissariat aux comptes (SACC). La RATP a constitué un groupement de commandes avec ses filiales aux fins de mutualiser l'achat de la prestation de missions légale de commissariat aux comptes communes aux parties. La RATP est désignée par l'ensemble des membres du groupement comme coordonnateur du groupement. L'exécution du marché est réservée aux personnes physiques et morales inscrites sur une liste de commissaires aux comptes conformément aux dispositions du Livre VIII du Code de commerce relatives au contrôle légal des comptes. La date prévisionnelle de démarrage de la prestation est fixée à avril 2027.

Identifiant de la procédure: 40c4dc30-a3db-4964-b9e5-ca2046a7bb40

Identifiant interne: DHA\_2026SFD21757

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

### 2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79212300 Services de contrôle légal des comptes

### 2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Différents établissements situés en Île-de-France ainsi que des sociétés du groupe en France et à l'étranger

### 2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: - CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via [ratp@bravosolution.fr](mailto:ratp@bravosolution.fr) Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation n°DHA\_2026SFD21757 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. - INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à l'adresse suivante « Maison de la RATP – A l'attention de Amal SAKI – 54 quai de la Rapée 75599 Paris Cedex 12 ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 9h à 17h à l'adresse suivante « Maison de la RATP – A l'attention de Amal SAKI – 54 quai de la Rapée 75599 Paris Cedex 12. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Il sera fait recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement

le nombre des offres à négocier. L'ensemble des informations relatives à la phase candidature est à retrouver dans le Règlement Particulier de Consultation. Il s'agit notamment des documents et renseignements à fournir (exemples : DC1, DC2, Capacités Economiques et Financières, Capacités Techniques et Professionnelles, ...).

**Base juridique:**

Directive 2014/25/UE

**2.1.6. Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et sont attestés sur l'honneur par le candidat dans le formulaire DC1. A défaut de DC1 le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur.

## 5. Lot

---

**5.1. Lot: LOT-0001**

Titre: Mission légale de commissariat aux comptes pour le Groupe RATP - Mandat exercices 2027 à 2032

Description: Le présent avis vise à mettre en place un accord-cadre à bons de commandes, multi attributaires, sans quantité minimale et avec quantité maximale, ayant pour objet la réalisation de la mission légale de commissariat aux comptes du Groupe RATP et de ses filiales, en France et à l'étranger, au titre des exercices comptables 2027 à 2032. La quantité maximale de l'accord-cadre a été déterminée sur la base du périmètre prévisionnel des entités entrant dans le champ des missions de commissariat aux comptes du Groupe RATP, soit un maximum de 113 entités réparties en France et à l'étranger. Le détail de ce périmètre est présenté dans le tableau de matérialité annexé au Cahier des charges. Le marché sera attribué à deux Titulaires à parts égales (le volume de la prestation se répartit à parts égales entre les deux titulaires). La mission générale de commissariat aux comptes comporte : - Une mission d'audit conduisant à la certification : • des comptes consolidés et des informations en matière de durabilité (CSRD) consolidées du Groupe RATP • des comptes sociaux de l'EPIC RATP (incluant les comptes dissociés de ses établissements comptablement séparés) • des comptes consolidés et sociaux de la filiale RATP Dev et de ses filiales en France et à l'international • des comptes consolidés et sociaux de la filiale CAP IDF et de ses filiales en France, • des comptes sociaux des autres filiales. - De façon transverses : • Les missions complémentaires aux missions de certifications (évolutions et interprétations normatives, etc.) ; • Les missions entrant dans le périmètre des services annexes au commissariat aux comptes (SACC). La RATP a constitué un groupement de commandes avec ses filiales aux fins de mutualiser l'achat de la prestation de missions légale de commissariat aux comptes communes aux parties. La RATP est désignée par l'ensemble des membres du groupement comme coordonnateur du groupement. L'exécution du marché est réservée aux personnes physiques et morales inscrites sur une liste de commissaires aux comptes conformément aux dispositions du Livre VIII du Code de commerce relatives au contrôle légal des comptes. La date prévisionnelle de démarrage de la prestation est fixée à avril 2027.

**5.1.1. Objet**

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79212300 Services de contrôle légal des comptes

**Options:**

Description des options: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

#### **5.1.2. Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Différents établissements situés en Île-de-France ainsi que des sociétés du groupe en France et à l'étranger

#### **5.1.3. Durée estimée**

Date de début: 01/04/2027

Date de fin de durée: 31/03/2033

#### **5.1.4. Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

#### **5.1.6. Informations générales**

Il s'agit d'un marché récurrent

##### **Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): non

Informations complémentaires: Catégorie Technique Achat (CTA) : C3 Services financiers  
Conformément à l'article R2161-23 du CCP, la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation

#### **5.1.9. Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché

##### **Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:**

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

#### **5.1.10. Critères d'attribution**

##### **Critère:**

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **5.1.11. Documents de marché**

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

##### **Canal de communication ad hoc:**

Nom: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

#### **5.1.12. Conditions du marché public**

##### **Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 06/07/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

##### **Conditions du marché:**

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: La fourniture du cahier des charges et ses annexes, à compter de la publication du présent avis JOUE, sera soumise à la signature préalable d'un engagement de confidentialité sans réserve. Pour obtenir le cahier des charges et ses annexes, l'engagement de confidentialité devra être transmis via la messagerie de la plateforme bravosolution.

Facturation électronique: Requise

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:

Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire.

Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également en qualité de candidat individuel et en tant que membre d'un autre ou de plusieurs autres groupements. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, toutes les candidatures concernées seront rejetées. Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité, après attribution du marché, d'exiger la transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Arrangement financier: Modalités essentielles de financement : ressources propres Modalités de paiement : prix révisable Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique:**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours**

Organisation chargée des procédures de médiation: RATP

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du

Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: RATP

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: RATP

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: RATP

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: RATP

Organisation qui traite les offres: RATP

## 8. Organisations

---

### 8.1. ORG-0001

Nom officiel: RATP

Numéro d'enregistrement: 77566343801906

Adresse postale: 54 quai de la Rapée Cedex Paris 12

Ville: Paris

Code postal: 75599

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Amal SAKI

Adresse électronique: [amal.saki@ratp.fr](mailto:amal.saki@ratp.fr)

Téléphone: 0158765941

Adresse internet: <https://www.ratp.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://ratp.bravosolution.com/>

Profil de l'acheteur: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

#### **Rôles de cette organisation:**

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

### 8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750005500013

Adresse postale: 7 rue de Jouy Paris Cedex 04

Ville: Paris

Code postal: 75181

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Téléphone: 0144594400

Adresse internet: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

#### **Rôles de cette organisation:**

## Informations relatives à l'avis

---

Identifiant/version de l'avis: d48b31b4-d1aa-4576-bae1-5644023647f0 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 15/06/2026 17:51:46 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 414766-2026

Numéro de publication au JO S: 115/2026

Date de publication: 17/06/2026